

2026



BULLETIN MUNICIPAL



Maleville

Mot du maire

Malevilloises, Malevillois

Comme chaque année, vous recevez dans votre boîte aux lettres le bulletin municipal qui retrace la vie de votre commune.

C'est l'occasion par cette voie, de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui va commencer et vous inviter à la cérémonie des vœux qui aura lieu le dimanche 11 janvier à 15 h à l'Ecole l'AVENIR

Comme à l'accoutumée, le Bulletin Municipal retrace la vie de la commune avec les travaux réalisés durant l'année, les manifestations de nos différentes associations, que je tiens à remercier pour le bon vivre à Maleville.

Je tiens à remercier également tous nos agents qui s'emploient au service de la population et de l'Ecole...

Je vous renouvelle mes vœux et ceux de tout le conseil municipal pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte à vous et vos proches, joie, bonheur, santé...

LE MAIRE

Fabienne SALESSES



Les employés communaux



Gaëlle DRIGEARD assure le secrétariat de la mairie : comptabilité, gestion des ressources humaines, affaires générales.

Angélique COURCHINOUX assure la gestion du bureau de poste, accueille le public et assiste la secrétaire : état-civil, urbanisme, élections, facturation...

Nadine PUECH encadre les enfants à la garderie, à la cantine et auprès de l'enseignante.

Mia GILHODES encadre les enfants à la cantine en remplacement d'Elise LACASSAGNE.

Béatrice CAVALIE encadre les enfants en remplacement d'Elise LACASSAGNE.

Annie GRES assure la garderie des élèves après 16h.

Elise LACASSAGNE occupe la fonction d'ATSEM auprès des enseignantes.

Julie MIQUEL confectionne les repas, assure le service, la surveillance et l'entretien à la cantine et assure la garderie du matin.

Frédéric LAURENS et Jérôme DE LOS RIOS assurent l'entretien et le nettoyage des espaces verts, des bâtiments communaux, de la station d'épuration, des terrains de sports et loisirs.



L'école

Effectifs 2025-2026

L'effectif de l'école reste stable, avec 74 élèves inscrits pour la rentrée 2025 avec deux inscriptions en toute petite section en janvier 2026.

L'ouverture d'un quatrième poste à temps complet l'année dernière permet de maintenir des conditions d'apprentissage et d'accompagnement particulièrement favorables pour les enfants.



Répartition des classes :

- **Toute Petite Section à Moyenne Section (18 élèves) :**
Mme **Félicia PERRAUD**, directrice et enseignante,
Mme **Juliette OUSTRIÈRES**, enseignante (décharge de direction, 1 jour par semaine),
Mme **Élise LACASSAGNE**, ATSEM (actuellement remplacée par Mme **Béatrice CAVALIÉ**
et Mme **Nadine PUECH**).
- **Grande Section et CP (21 élèves) :**
Mme **Mélanie SÉRIEYS**, enseignante,
Mme **Juliette OUSTRIÈRES**, enseignante (1 jour par semaine),
Mme **Nadine PUECH**, ATSEM.
- **CE1 et CM2 (19 élèves) :**
Mme **Cindy VIALETES**, enseignante.
- **CE2 et CM1 (15 élèves) :**
Mme **Adama DIALLO-BENAZETH**, enseignante.

Inscriptions rentrée 2026-2027

Les inscriptions pour la rentrée 2026/2027 pourront se faire dès février 2026. Afin de **faciliter** l'organisation des classes pour la rentrée prochaine, nous invitons les familles à effectuer cette démarche en Mairie dès que possible. Pour les visites de l'école, il faudra s'adresser directement à la directrice.



À savoir :

- **L'inscription est obligatoire pour les enfants ayant 3 ans révolus au 31 décembre 2025.**
- **Les enfants âgés de 2 ans avant le 1er septembre 2026 peuvent également être inscrits**, dans la limite des places disponibles.

Cantine scolaire

Personnel encadrant :

Mme Julie MIQUEL (cantinière), Mme Mia GILHODES, Mme Béatrice CAVALIÉ et Mme Nadine PUECH.



Les repas sont préparés sur place, à partir de produits frais, locaux et, autant que possible, issus de l'agriculture biologique. Les menus sont consultables chaque semaine sur le site internet de la commune. Cette année, les menus à thème du vendredi ont fait leur grand retour avec le projet « Voyage autour du monde ». Chaque semaine, les enfants découvrent la gastronomie d'un nouveau pays : une carte du monde affichée au réfectoire permet de suivre les étapes de ce tour culinaire en coloriant le pays à l'honneur.

Garderie municipale



La garderie municipale, proposée par la mairie, est un lieu d'accueil convivial et qui est encadrée par le personnel communal.

Horaires :

Le matin : de 7h30 à 8h20 ; le soir : de 16h00 à 18h45 (Une garderie gratuite est proposée de 16h00 à 16h30)

Tout au long de l'année, des activités à thème sont proposées, en lien avec les saisons ou les temps forts du calendrier. L'encadrement est assuré par Mme Nadine PUECH et Mme Annie GRES.

Sorties piscine

Durant l'année scolaire 2024-2025, tous les élèves de l'école ont pu bénéficier de séances de natation, entièrement financées par la mairie (transport et entrées).

Ces sorties nécessitent la présence d'accompagnateurs bénévoles.

Vous pouvez obtenir un agrément valable 5 ans pour encadrer les enfants dans l'eau, ou participer en tant que bénévole non agréé, pour aider à la logistique et à la surveillance hors de l'eau.

Plus les enfants sont nombreux à bénéficier de ces séances, plus le besoin d'accompagnateurs est important. L'école a donc besoin de monde !

Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher des enseignantes de l'école.

Cours d'occitan

L'enseignement de l'occitan se poursuit cette année grâce à l'association Adoc 12 (Association départementale pour la transmission et la valorisation de l'occitan en Aveyron). Chaque classe bénéficie d'une heure hebdomadaire d'enseignement avec un intervenant spécialisé. Ces cours participent à la découverte de la culture locale et au développement de la curiosité linguistique des élèves.

Cette action est cofinancée par la commune et l'association des parents d'élèves.



Les travaux réalisés

La voirie

Pour l'année 2025, un **budget global de 200 755.88 € TTC** a été consacré à l'entretien et à l'amélioration des routes de la commune, afin de garantir la sécurité et le confort de circulation de tous.

Voies communales :

Travaux réalisés par l'entreprise ETPL&V pour un montant de 112 208,40 € TTC.

Voies intercommunales (gérées par la Communauté de communes Ouest Aveyron) :

Travaux effectués par l'entreprise COLAS pour un montant de 58 133,78 € TTC.

Aménagement du carrefour de Rebouysse pour un montant de 30 413.70€ dont 11 000€ de subvention du Département.



Ces interventions s'inscrivent dans la préservation de la qualité de nos infrastructures routières.

La salle des fêtes

Le montant de la prime d'assurance ayant été connu en avril 2025 (pour un sinistre survenu en août 2024), la commune de Maleville a été contrainte d'attendre cette date pour bâtir un budget de reconstruction. Dès que GROUPAMA a communiqué sur ce montant d'indemnisation, les études auprès d'Aveyron Ingénierie ont été initiées (mai 2025).

Aujourd'hui, les appels d'offres ont été lancés (août/septembre 2025) et le choix d'un architecte a été fait. Après une phase d'étude technique, le permis de construire ainsi que les demandes de subventions de la nouvelle salle des fêtes devraient être déposés courant janvier 2026.

L'opération cœur de village

Les travaux ont débuté en octobre pour la 1e phase de réaménagement de la partie carrefour d'entrée de village jusqu'à l'école.



Ce nouvel agencement de l'espace public a pour but la sécurisation des circulations par des effets de ralentissement des véhicules, la requalification du parking de l'école et l'aménagement de voies piétonnes. L'environnement est retraité par la végétalisation et la pose de mobilier. Un espace jouxtant l'école sera dédié aux jeux pour enfants. Le chantier doit se terminer au mois de mars.



Opération Cœur de village, les dates clés :



Avril 2021 : Présentation de l'ébauche par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Sept/Déc 2024 : Travail en collaboration avec un architecte paysager.

Janvier 2025 : Présentation du projet aux différents financeurs et demandes de subventions.

Juillet 2025 : Appel d'offre réalisé et signature des marchés.

20 octobre 2025 : Début des travaux.

L'achat d'un broyeur

La commune a acheté un broyeur MASCHIO GIRAFFA 185 XL pour le broyage des fossés, talus et pieds de haies.

Ce broyeur a coûté 8880,00€ TTC



L'adressage



Pour finaliser cette opération cruciale à la localisation de chaque foyer et lieu de travail, les panneaux de rues ont été posés par les agents communaux.

Avec la saisie sur la Base Adresse Nationale, ceci termine l'adressage de notre commune qui permet à tout un chacun de trouver facilement une destination.

La réfection des ponts

Après la rénovation des ponts de la Mayrinie, de Gélis et de Sandurand l'année dernière, la commune a poursuivi le programme de remise en état de ses ouvrages d'art.

Cette nouvelle phase a concerné les deux derniers ponts, ceux du Grès et de Bassinet. Les travaux confiés à l'EURL MAZARS BOYÉ, se sont achevés cette année pour un montant total de 43 893,60 € TTC. Ces interventions permettent désormais à l'ensemble des ponts communaux d'être sécurisés et conformes aux normes actuelles, garantissant ainsi la pérennité de ces infrastructures et la sécurité des usagers.



La 4ieme classe

L'emplacement, qui avait été réservé à cet effet dès la construction de l'école « L'Avenir », a été aménagé pour accompagner la croissance de l'effectif d'élcoliers. Les élèves et l'enseignante intégreront prochainement ce nouvel espace, libérant ainsi la salle de motricité partiellement occupée depuis la rentrée de septembre 2024.



L'éclairage LED

Les travaux de rénovation du parc de l'éclairage public ont débuté. Tout l'éclairage de la commune passera en Led. La première tranche a été faite sur fin 2025 : Le bourg, Le Mauron, Lalo et Barbet. La deuxième tranche de travaux, prévue pour début 2026, concernera Les Rives.



Le montant des travaux s'élève à 63 050 euros HT, avec une participation du SIEDA (Syndicat d'Énergie De l'Aveyron) de 32 550 euros et un auto-financement de la mairie de 30 500 euros.

La station d'épuration des Rives

Des travaux d'entretien ont été réalisés cette année à la station d'épuration du lotissement des Rives afin d'assurer son bon fonctionnement et d'améliorer les conditions d'accès pour l'exploitation.

Le remplacement du cône défectueux a été prévu, et une plateforme de manœuvre destinée à faciliter l'intervention des tracteurs a été aménagée pour un montant de 4 136,76 € TTC. Ces interventions contribuent à maintenir la performance des installations et la qualité du service d'assainissement collectif.

Les élections 2026

Élections municipales 2026 : un nouveau mode de scrutin pour Maleville

Les prochaines élections municipales, prévues en mars 2026, se dérouleront selon un nouveau mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants.

En application de la loi du 21 mai 2025, le scrutin de liste paritaire devient désormais la règle. Concrètement, les candidats devront se présenter sur une liste complète, avec une alternance stricte femme/homme, et le panachage ne sera plus autorisé (les électeurs ne pourront plus modifier les listes).

Cette réforme a pour objectif :

- D'harmoniser les règles électorales entre toutes les communes ;
- De favoriser la parité entre les femmes et les hommes ;
- De renforcer la cohésion au sein des équipes municipales.

En cas de présence de plusieurs listes, les conseillers municipaux seront désormais élus à la proportionnelle : les sièges seront répartis en fonction du nombre de voix obtenues par chaque liste, puis attribués selon l'ordre des candidats figurant sur ces listes.

Pour tenir compte des réalités locales, une dérogation est prévue : les listes pourront comporter jusqu'à deux candidats de moins ou de plus que le nombre de sièges à pourvoir (pour Maleville, chaque liste pourra comporter 13 candidats minimum et 17 candidats au maximum).

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

Le PLUi

Le Conseil communautaire de Ouest Aveyron a approuvé le 3 juillet 2025 le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et l'abrogation des 9 cartes communales qui étaient jusqu'à présent applicables sur le territoire.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est un document stratégique qui traduit l'expression d'un projet politique intercommunal d'aménagement et de développement durable. Il exprime une vision partagée entre les 29 communes du territoire pour les années à venir et réglemente le droit des sols.

Le PLUi répond à la nécessité de planifier et de maîtriser à long terme le développement du territoire afin **d'assurer une gestion économe et durable de l'espace**. Par les différents textes de lois qui s'imposent au PLUi, l'Etat cherche à renforcer la **lutte contre l'artificialisation des sols, notamment en préservant les espaces agricoles et naturels**. L'étalement de l'urbanisation génère en effet des conséquences non seulement environnementales, mais également économiques et sociales.

Le PLUi se substitue aux PLU, cartes communales et RNU (Règlement National d'Urbanisme) actuellement en vigueur. Il s'impose à tous et constitue la référence pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.



Le PLUi est un document composé de nombreuses pièces : le rapport de présentation, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le Règlement écrit et graphique, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et les annexes. Chacune a son importance. Un guide synthétise leur contenu et apporte un éclairage sur la manière de les utiliser. Vous pouvez retrouver ce guide sur le site de OUEST AVEYRON COMMUNAUTE.

<https://www.ouestaveyron.fr/vivre/urbanisme-et-habitat/plan-local-d-urbanisme-intercommunal/>



L'application Panneau Pocket

Pour rappel, vous pouvez retrouver toutes les actualités et informations sur la commune de Maleville sur l'application mobile « Panneau Pocket ».

L'application mobile d'informations et d'alertes n°1 en France avec plus de 13 500 collectivités équipées. Mairies, Gendarmeries, Intercommunalités, Ecoles, RPI des enfants, Syndicats des eaux ... les citoyens retrouvent leur vie locale dans une seule et unique application sur leur smartphone. La population reçoit en temps réel les notifications des actualités de leur territoire : **c'est l'information qui va vers l'habitant !**



Téléchargez-la !



Les défibrillateurs



Dans le cadre de la lutte contre la mort subite par arrêt cardiaque, le ministère de la santé a engagé, depuis 2007, des actions en faveur du développement de l'implantation des DAE sur l'ensemble du territoire et de leur facilité d'accès.

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque.

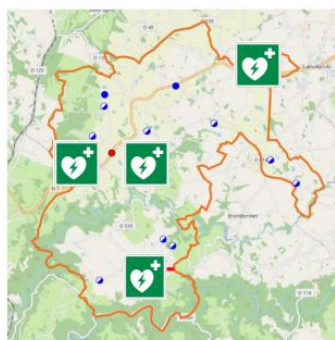
Depuis le décret du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE par des personnes non-médecins, toute personne est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.

Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.

- 1 - Appelez les secours (15 ou 18 ou 112).
- 2 - Massage cardiaque rapidement entrepris.
- 3 - Défibrillation précoce en utilisant un DAE.
- 4 - Attendez les secours pour une prise en charge médicale.



En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premiers secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.



Sur notre commune et depuis 2007, nous avons installé 4 Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE).

- Au stade des Rives (à l'entrée des vestiaires).
- Devant la Mairie, place de l'église.
- Au foyer du Mauron.
- Au foyer de Lalo.

Tous ces DAE sont entretenus chaque année par une société spécialisée.

Les associations

Les amis de Maleville



L'équipe des Amis de Maleville a poursuivi les travaux annuels de rénovation de l'église St Jean de Sabadel.

La chapelle sur la façade nord a été recouverte de sa charpente voligée et provisoirement protégée d'une bâche, en attendant la pose de la couverture en ardoise et la continuité du chantier en 2026.

Comité des Fêtes

Fête du village du 8 au 10 mai 2026



Foulées vertes de Lalo

15/02/2026 : Foulées blanches à Drulhe - 4ième édition : trail

03/07/2026 : Foulées vertes de Lalo – 34ième édition : course nature, randonnée pédestre.

04/09/2026 : La Corrida – Trail del Thaluc, à Peyrusse de Roc : trail et randonnée pédestre.

USPA



10/01/2026 : Bal des Poulettes (Salle des fêtes de Drulhe)

06/02/2026 : Loto (Hall polyvalent à Lanuéjols)

01/03/2026 : Déjeuner (Salle des fêtes de Drulhe)

12/04/2026 : Repas le midi d'avant match

USPA - U.S. MONTBAZENS RIGNAC 2 (Hall polyvalent à Lanuéjols)

23/08/2026 : Repas le midi Fête à Drulhe

18/10/2026 : Déjeuner (Salle des fêtes de Drulhe)

Foyer rural de Lalo

03/2026 : Soirée théâtre.

Du 03 au 05/07/2026 : Fête de Lalo

Pétanque Malevilloise

Juin 2026 : CDC vétérans, concours officiel en doublette
Tous les jeudis du 25/06 au 27/08/2026 : Concours de l'été, ouvert à tous.
Décembre 2026 : Quine, à Lanuejols



Comité des Fêtes du Mauron

23/05/2026 : Repouchounade, au foyer du Mauron
28/11/2026 : Soirée fritons de canards, à Privezac.

Club Bon Accueil Maleville

Le Club compte à ce jour plus de 150 adhérents dont certains aiment à se retrouver tous les 15 jours pour un moment convivial et partager les diverses animations : jeux, marche, papotages... Les repas à thème organisés rencontrent un grand succès : pas loin d'une centaine de personnes sont fidèles au repas de la galette en janvier, le stockfish dans l'hiver, l'assemblée générale en mars, le repas de l'amitié avec le Club de Drulhe en juin, les noces d'or en septembre, le repas « surprise » en novembre. De plus, le Club, programme tout au long de l'année des voyages, des sorties (pour une balade d'un jour ou pour un spectacle), ainsi que des animations telles que les crêpes, les beignets, la grillée de châtaignes toujours dans le but de créer du lien entre les personnes de toute la commune.

Société de chasse

24/11/2026 : Quine, à Brandonnet

Association des Parents d'Elèves

28/03/2026 : Quine, à Drulhe
Fin juin : Kermesse de l'école.



Chemins Faisant

06/04/2026 (lundi de Pâques) : Randonnée pédestre – 2 parcours.



Le memento

Mairie

Mairie de Maleville
15, place de l'Eglise
12350 MALEVILLE

Téléphone : 05 65 29 30 20
Horaires d'ouverture de la mairie :
Le lundi et le jeudi : de 9h00 à 13h00
Le mardi et le vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

contact@maleville.fr



Agence postale

Horaires d'ouverture :
Les lundi, mardi et jeudi : de 9h00 à 11h00.
Le mercredi : de 9h00 à 12h30.
Le vendredi : de 9h à 11h30.

Ecole l'Avenir

66, chemin du Foirail
12350 MALEVILLE
Téléphone : 05 65 29 32 87
Horaires de classe :
Lundi : 8h30-12h et 13h30-16h
Mardi : 8h30-12h et 13h30-16h
Jeudi : 8h30-12h et 13h30-16h
Vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h



Garderie scolaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h30 à 8h20 et 16h à 18h45.

cantinegarderie@maleville.fr

La démographie

En date du 18/12/2025.

Naissances

GINESTE Alba, le 18/01/2025.
COUPON Ayden, le 24/01/2025.
AHMED Lowen Junior, le 17/02/2025
ROUX Achille, le 22/02/2025.
MANGEMATIN Maëlyo, le 10/04/2025.
THAREL Guillaume, le 11/04/2025.
FARES Yara, le 01/07/2025.
FELLER Jade, le 25/07/2025.
CARAYON Ezio, le 15/08/2025.
BEQUIGON CANTALOUBE Agathe, le 27/10/2025.



Mariages

CANTALOUBE Valérie et SHREWSBURY Craig, le 14/08/2025.
ISSANCHOU Sylvie et SÉMON Etienne, le 06/09/2025.

Décès

VERNHES Michel, le 02/01/2025.
CANTALOUBE Marcel, le 02/01/2025.
GERVAS Joséfa (épouse Grès), le 17/01/2025.
LADES Reine (veuve Arnal), le 23/01/2025.
DELMAS Marie, le 10/02/2025.
LHOYEZ Max, le 27/03/2025.
BRAILLARD Didier, le 17/04/2025.
GINESTE Odile (épouse DANGLES), le 25/04/2025.
CANTALOUBE Georges, le 01/05/2025.
GINESTE Denis, le 10/07/2025.
CARDAILLAC Francis, le 02/08/2025.
BLANQUART Philippe, le 06/08/2025.
VIALETTES Denise (veuve BROS), le 19/08/2025.
LOUBATIERES Jean-Claude, le 22/08/2025.
DION Marie (épouse THOMAS), le 24/09/2025.
THEMINES Pierre le 07/11/2025.
MARCANTOINE Lucette (veuve BOUSCAYROL), le 16/11/2025.
GALTIER Odile (épouse DEDENYS), le 05/12/2025.
DE WIELDE Amalia (épouse CAMOUS), le 18/12/2025.



Le conseil municipal de Maleville